

Réunion de conseil municipal St Laurent de Cuves le 24 mai 2016

Mme LEGUILLOCHET Mr JAMES Mme FILLATRE sont excusés.

Travaux aux logements 7 rue des écoles

Mr le Maire est autorisé à signer le marché avec les entreprises suivantes

- _ Maçonnerie Entreprise CHAPDELAIN Denis 19 1454.01 € HT
- _ Charpente Entreprise JAMES Denis : 3 858.66 € HT
- _ Couverture SARL CUDELOU Frères : 1 957.15 € HT
- _ Menuiserie extérieure Entreprise PAINBLANC Samuel : 5 605.00 € HT
- _ Serrurerie SARL SFM : 2 749.15 € HT
- _ Menuiserie sèche plâtrerie sèche Entreprise JAMES Denis : 17 642.90 € HT
- _ Carrelage Ent LEGUILLOCHET Pascal : 8 655.00 € HT
- _ Peinture Sols souples EAP GAULIER : 10 876.46 € HT
- _ Plomberie Ent GANDON Nicolas : 6 251.07 € HT
- _ Electricité Chauffage électrique VMC SARL BOISBUNON et fils : 12 709.72 € HT

Les travaux sont prévus être terminés pour la fin octobre.

Frais de scolarité Brécey

A l'école public, 7 enfants en maternelle (coût par enfant 1 208 €) et 10 enfants en primaire (coût par enfant 623 €)

A l'école privée 9 enfants en maternelle 8 enfants en primaire.

Le tarif de l'école public est également valable pour l'école privée.

Il sera donc verser 14 686 € à la Mairie de Brécey et 15 856 € à l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc.

Regroupement des communautés de communes

Mr le Maire présente le périmètre proposé par Mr le Préfet de La Manche dans son arrêté du 10 mai 2016 à savoir le regroupement des communautés d'Avranches-Le Mont St-Michel, du Mortainais, de St Hilaire du Harcouët, St James et du val de Sée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le périmètre proposé par Mr Le Préfet de la Manche.

Divers

_ Validation de Mr BISSON, Maçon, pour la réfection des joints (surface 94.80 m²) de la maison 22 rue principale coût HT 5 403.60€

_ Le conseil a voté une participation de 115 € au fonds d'aide aux jeunes, demande présentée par le conseil départemental. Le fonds a pour objectif de contribuer à l'autonomie des jeunes en favorisant leur insertion professionnelle.

_ La commune a un site internet www.mairie-saintlaurentdecuves.fr

Il est demandé aux associations communales de faire part à la Mairie de leurs activités en fournissant textes et photos.